



Composé et imprimé par
SNUipp du Finistère
113 rte de Pont L'Abbé
29000 QUIMPER
☎ 02 98 53 76 77
02 98 53 72 34
Fax: 02 98 55 55 14
<http://29.snuipp.fr>
e-mail : snu29@snuipp.fr
directeur: Guy Barré
CPPAP 1009 S 05385

SNUipp infos 29

Enseignement Laïque du Finistère

N°7

11 décembre 2008

Sommaire: .p 1 :édito ; p 2 : Paritaires : les résultats; p 3 : 60 heures suspendre le dispositif ; p 4 : pas de vente à la découpe pour les associations d'éducation populaire

Nous ne serons pas les militants de l'hésitation syndicale

A la déclaration du ministre qui considère les actions syndicales démodées et rétrogrades, la profession a répondu massivement.

Ils ont été nombreux à voter pour les élections professionnelles, Ils ont largement fait confiance aux syndicats de la FSU (bête noire de notre cher ministre).

La manifestation nationale du 19 octobre , la mobilisation massive du 20 novembre ainsi que les diverses mobilisations des enseignants et des parents d'élèves commencent à porter leurs fruits. Il semblerait que le ministère soit actuellement plus hésitant sur la suppression de l'école maternelle à 2 ans et sur la suppression des RASED.

Les assemblées générales du mercredi 10 décembre qui ont réuni des centaines de personnes dans le département ont débattu et fait des propositions pour la suite de l'action.

C'est à nous, dans l'unité la plus large possible de construire un mouvement de grande ampleur pour faire reculer le gouvernement sur sa volonté de désintégration de l'école et des services publics en général.

Dès la rentrée de janvier, nous vous proposons des réunions de secteur SNUipp pour débattre des différentes propositions d'action et pour mettre en place celles qui auront été retenues.

En attendant, nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances .

Cher Père Noël,
Je voudrais l'abandon de toute
les mesures Darcos, l'école
maternelle à 2 ans, le maintien
des RASED et des moyens pour
une école Publique de qualité .



CAPD 29 FINISTERE
Dépouillement du 05/12/2008

	2008	2005
Inscrits	3420	3344
Votants	2139 (62,54%)	1898 (56,75%)
Exprimés	2070	1844

	2008			2005		
	Voix	Sièges	%	Voix	Sièges	%
SNUipp	1033	6	49,9	887	5	48,1
SE	158	0	7,63	163	1	8,83
SGEN	369	2	17,8	339	2	18,38
FO	105	0	5,07	132	0	7,15
SUD	405	2	19,6	323	2	17,51

Titulaires SNU: Armelle LE COZ (Plomeur) ; Laurent QUEZEDE(Landéda) ; Dominique LE BORGNE (Landivisiau) ; Aline GUYADER (Chateaulin) ;Thierry LE GOFF (St Yvi) ; Guy BARRE (Pont L'Abbé)
Suppléants : Maryvonne MANCHEC (Concarneau) ; Jacques CHRISTIEN (Lannilis) ; Joëlle MEHAT (Quimper) ; Louis LE PAPE (Quimper 1) ; Aurélie HAMON (Querrien) ; Elise GOANVEC (Tourc'h)

CAPN

Inscrits	Votants	Expr	SGEN	SUD	CGT	CFTC	FO	SE	Av éc	SNEP	SNUipp	SNE
3420	2127	2062	358	389	26	13	100	136	11	7	1007	15

CAPA des PEGC

	FINISTERE		ACADEMIE		
	Voix	%	Voix	%	Sièges
Inscrits	87		301		
Votants	71	81,6	240	79,7	
Exprimés	63	72,4	224	74,4	
SNUipp	52	82,5	182	81,25	3
SE-UNSA	5	7,9	10	4,46	0
SGEN- CFDT	2	3,2	18	8,04	0
FO	4	6,4	14	6,25	0

Elus titulaires : Bernard BOUER .(29) Odile MARCHAL (56) ; Brigitte ROYER (35)

Suppléants : Claudine GOFFI (22) ; Véronique CHATELAIN (29) ; Daniel LE GOUGUEC (56)

60 heures : Suspendre le dispositif, du 8 au 18 décembre, pour prendre le temps de faire un bilan et de décider

Dès la rentrée, le SNUipp a demandé au ministère d'effectuer un bilan de la mise en place de cette mesure. Le SNUipp a mis en place un dispositif de suivi. Les premières enquêtes auprès des écoles et des sections départementales ont déjà permis de dresser un bilan intermédiaire.

Lors des assemblées générales organisées dans le cadre de la grève du 20 novembre, a été souvent évoquée la possibilité de suspendre la mise en place de l'aide personnalisée. Les réticences et l'opposition qui s'étaient exprimées à l'annonce du dispositif ont été exacerbées par l'annonce de la suppression des RASED.

Plusieurs sections ont déjà décidé d'appeler à diverses actions (proposition d'arrêt en décembre ou janvier, appel à suspension du dispositif...).

Les collègues ont, parallèlement, affirmé leur souci de ne pas briser la qualité des relations avec les parents, et donc la nécessité de communiquer fortement avec eux.

Comme nous nous y sommes engagés, nous vous proposons de dresser, en cette fin de trimestre, un bilan du dispositif. Cette mise à plat doit prendre en compte élèves, familles et enseignants.

Nous proposons de suspendre l'aide personnalisée du 8 au 18 décembre et d'utiliser ce temps pour faire un bilan à partir du questionnaire ci-dessous. Ce bilan nous permettra d'intervenir auprès des Inspections académiques et du ministère, de décider des suites à donner.

Proposition de lettre aux parents pour suspension 60 h

Madame, Monsieur,

En septembre 2007, sans aucune concertation, le ministère a décidé de supprimer le samedi matin. Il a également annoncé la mise en place d'heures d'aides personnalisées pour les élèves rencontrant des difficultés.

Ce dispositif soulève de nombreuses interrogations et inquiétudes liées à son organisation et à son efficacité. Les enseignants souhaitent pouvoir mieux prendre en charge la difficulté des élèves sur le temps de classe (avec des effectifs moins chargés, avec des enseignants supplémentaires pour travailler en petits groupes, ...). Ils souhaitent aussi que soient mieux prises en compte les inégalités en attribuant des moyens supplémentaires là où les élèves en difficulté sont plus nombreux.

Ils s'opposent aux suppressions de postes d'enseignants, alors que les effectifs seront en hausse dans les écoles, aux suppressions de 3000 postes d'enseignants spécialisés qui permettent d'aider les élèves en difficulté, à la remise en cause de la maternelle...

Après un trimestre, les enseignants de l'école décident de suspendre l'aide personnalisée du 8 au 18 décembre, pour prendre le temps de faire un bilan et de vous rencontrer pour apprécier l'intérêt de cette nouvelle organisation, proposer éventuellement d'autres formes de prise en charge des élèves en difficulté et intervenir auprès du ministre et de l'inspecteur d'académie.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

Les enseignants

Pas de vente à la découpe des associations d'éducation populaire

Les Huit Associations Complémentaires de l'Enseignement Public (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA), Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF), Fédération des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale (FOEVEN, Fédération des AROEVEN), Jeunesse au Plein Air (JPA), Les Francas, La Ligue de l'enseignement, Office Central de Coopération à l'Ecole (OCCE), Fédération Générale des Associations Départementales des Pupilles de l'Enseignement Public (FGPEP) faute de financement de l'Etat risquent de disparaître du champ de l'éducation pouvant laisser ainsi la place à des officines ou structures lucratives libérales .

Depuis plusieurs décennies elles défendent les valeurs de laïcité et de citoyenneté et visent à promouvoir le service public d'éducation dont elles sont des partenaires privilégiés. Accompagnement scolaire, formation des délégués d'élèves, éducation à la citoyenneté, ateliers de pratiques artistiques, activités sportives, encadrement de jeunes, classes de découvertes et voyages scolaires éducatifs, initiation à l'environnement et développement durable, gestion de centres de loisirs et de vacances d'enfants et d'adolescents, gestion d'établissements spécialisés, sanitaires et sociaux, accompagnement et accueil de personnes handicapées sont leurs activités principales dont bénéficient plusieurs milliers d'enfants scolarisés dans le Finistère.

Leurs activités, est aujourd'hui gravement mis en péril par des décisions arbitraires et brutales du Ministre de l'Education nationale. En effet, en date du 6 octobre dernier, Mr Darcos a décidé unilatéralement, sans le moindre délai de prévenance, sans concertation préalable, de supprimer 25 % du financement des actions conventionnées par le Ministère au titre de l'exercice civil ...2008, soit avec effet rétroactif.

Alors faut-il conclure qu'il faille aujourd'hui abandonner, faute d'aide financières dans le Finistère : l'aide et le soutien aux enfants malades, les rencontres sportives en partenariat avec d'autres associations qui rassembleront plus de 12000 enfants de Bretagne des écoles primaires, les dispositifs d'aide au départ en vacances, les accompagnements de politiques éducatives sur les territoires, les formations des délégués élèves ou bien encore la gestion des fonds scolaires ?

Par ailleurs, toujours en date du 6 octobre, le Ministre de l'Education nationale a annoncé sa décision de ne pas reconduire, dès le 1^{er} septembre 2009, l'aide qu'il apportait aux centaines d'emplois d'enseignants détachés, répartis sur tous les territoires, pourtant indispensables à la conduite des activités de terrain des Associations concernées, ce qui représentera une réduction globale de près de 70 % des financements concernés !

Ces annonces sont en totale contradiction avec les propos récents, tant du Ministre de l'Education nationale, que du Président de la République, sur l'apport irremplaçable des actions de nos Associations, le « travail exceptionnel que nous effectuons dans tous nos domaines d'activité » au cours d'une visite d'un centre de vacances en Loire Atlantique en juillet de cette année. Alors qui croire et que croire ?

Par ces décisions, des millions d'enfants et de jeunes scolarisés seront privés de l'action éducative des Associations agréées, partenaires de l'école publique Des dizaines de milliers d'enseignants et autres professionnels de l'Education, les Parents, les Elus, se verront également privés du concours des associations éducatives complémentaires de l'Enseignement public.

Une certitude : ces décisions ministérielles s'inscrivent dans une démarche politique surprenante, mais cohérente, celle de programmer la disparition des mouvements d'Education populaire, ciment de citoyenneté et du « vivre ensemble » dans une République solidaire, en particulier dans les territoires sensibles, au plus près de ceux qui en ont le plus besoin.

Si elles disparaissaient demain, qui assurera leurs missions éducatives : des cabinets privés, des entreprises éducatives lucratives au nom du libéralisme et de la sacro-sainte règle de l'appel d'offre? Non nous ne voulons pas de cette éducation élitiste, marchande injuste et inégalitaire.

Nous ne voulons pas de cette vente à la découpe !

Jean-Yves L'Helgoualc'h

Allez signer la pétition nationale en ligne www.pourdeleducation.fr